



Valeur juridique document

Par annamdyne

Bonjour,

Je voulais savoir la valeur juridique d'un document signé par moi même et une agence immobilière (Foncia), dans ce document je m'engage à prendre en location un bien dans 2 mois et la condition est une validation du propriétaire.

A aucun moment il n'est stipulé que si je me rétracte je vais avoir des des frais.

Donc ma question est simple: qu'est-ce que je risque si je change d'avis car j'ai vu une autre location qui convient plus. je précise le bail n'a pas encore été signé.

Merci.

Par alain1707

Besoin d'un conseil juridique, une aide juridique, question juridique, assistance ou consultation ? Posez-la à un de nos avocats ou un de nos juriste. C'est confidentiel

On vous offre un véritable engagement de qualité et au meilleur prix sur tout la France <http://conseils-avocat.fr> ou appelez le ?(+33) 09 75 12 84 50